

L'AMI DU LITTORAL



Bulletin de l'association

LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

Juin 2004

Numéro 44

Siège social 19 avenue de la libération

α 05 56 60 08 27

Adresse postale : B.P 51 33740 ARES

Notre site : <http://www.littoralnordbassinarcachon.com>

Le mot de la présidente.

« **A**gir en faveur de la qualité de vie de notre région Nord Bassin, protéger son site naturel, participer à son développement culturel ».

Tels sont toujours nos buts, que j'avais réaffirmés en préambule de la rubrique « le mot de la présidente », dans le bulletin de mai 2003.

Notre association est demeurée depuis trois décennies à l'écoute de tous ceux qui manifestent leur attachement à cette région, sans entrer dans des considérations idéologiques ou partisans, que l'indépendance bien connue de notre association nous interdit de franchir. Amis adhérents, sans doute seriez vous étonnés de notre passivité devant les faits, si nous ne répondions pas à vos interrogations. Il est vrai que la presse, simplificatrice, peut amener par son verbiage à des incompréhensions sur des sujets sensibles (comme le trou de Tracasse). A l'avenir comme par le passé, nous devons user de vigilance pour éviter d'inutiles polémiques.

Des projets se profilent à l'horizon de notre environnement Nord-Bassin au sujet desquels nous continuerons à affirmer nos opinions.

L'été s'annonce chargé d'activités culturelles auxquelles nous ne manquerons pas, selon notre habitude, de participer, voire, d'organiser.

Dès le 17 juin, notre randonnée nous amènera à visiter Edisit, le centre d'enfouissement de déchets à Audenge. Question qui nous concerne tous et sujet à débats.

Le 24 juin, nous ferons une nouvelle randonnée, dans le cadre de la Semaine de l'Environnement, en partenariat avec l'association « Les Amis du Monde Diplomatique ». Le thème choisi « Réchauffement global, quel trait de côte pour demain ? Le cas du Domaine de Graveyron ».

Comme en 2002, le samedi 26 juin, nous vous inviterons de nouveau à participer à l'arrachage manuel de spartines, organisé par la municipalité d'Arès.

N'oublions pas notre sortie du 22 juillet, vers le Sud Bassin, « cueillette de myrtilles, pique-nique et visite du Musée Archéologique de Sanguinet ».

Le samedi 24 juillet, nous participerons en qualité d'associés au rallye prévu par l'Association Gardarem, de Taussat. Nous aurons trois sites à faire découvrir à Arès.

Toutes ces manifestations seront annoncées par voie de presse et les affiches habituelles. Vous pourrez en consulter la liste en fin de ce bulletin.

Notre programme musical d'août sera consacré cette année à une soirée de variétés, avec Benita et Pascal, dont vous avez su apprécier le talent d'interprètes et de compositeurs, lors de notre trentième anniversaire.

Nous vous souhaitons à tous un bel été, sans canicule, mais avec le soleil au rendez-vous tout de même !

Françoise Weber

Coin de la mémoire

Jean Meynieu nous a quittés mais il ne sera pas oublié. Issu d'une très ancienne famille andernosienne, collectionneur infatigable, il savait presque tout sur la ville depuis près d'un siècle.

Il a été sollicité par tous les auteurs d'ouvrages sur Andernos. Il prêtait volontiers une partie de ses collections de cartes anciennes. Il donnait amicalement ses conseils et racontait ses souvenirs.

En 1980, quand il s'est agi de replanter la pinède des Quinconces, où ne subsistaient que 12 pins moribonds, il mit à la disposition de la commission municipale des espaces verts, la documentation photographique de cette plage privilégiée. Rappelons les noms des participants à cette entreprise et aujourd'hui disparus : René Bonat, Henri de Coninck, Marthe Pulon, René Gillet, André Dupouy, Gérard Cazau, Edgar Seguin etc...

En 1994, il travaille amicalement avec notre association à l'identification des différents personnages des photos anciennes publiées ou conservées dans des albums familiaux (notamment un groupe scolaire de 80 écoliers devant la salle de bal « des Lilas » du Café de Madame Labeyrie, en 1925).

On lui doit plusieurs expositions personnelles à la Poste et à la Maison David, à la demande, ou en collaboration avec l'Office du Tourisme, diverses associations ou organismes municipaux et même d'autres collectionneurs. Sa contribution en favorisa les succès.

Lui aussi aurait pu en faire un gros bouquin...

Son âme légère court encore dans nos rues (et nos cœurs).

Salut l'ami !

Dr Ch. de Chorivit
Vice-Président

Projet de résidence médicalisée à Andernos

La lecture du compte-rendu du dernier Conseil municipal de la ville d'Andernos, paru le 20 avril dernier dans Sud-Ouest, puis celui du 22 avril dans la Dépêche du Bassin, nous informa du projet de construction d'une résidence médicalisée pour personnes âgées dépendantes. Projet très positif pour les andernosiens et les habitants de notre communauté

de communes au demeurant, nous plongeait dans la plus vive consternation en raison du choix du lieu d'implantation de cette résidence dans «Le Bois du Coulin », dont une parcelle d'un hectare (propriété de la commune d'Andernos), à côté de l'actuelle RPA, serait vendue par la commune à un médecin exploitant la clinique des Grands Chênes à Bordeaux.

Nous ne pouvons accepter de voir cet espace de verdure, ce patrimoine andernosien, amputer ne serait-ce que d'un hectare sur les 113 qu'il en comporte... Brèche ouverte vers d'autres opérations immobilières dans un avenir plus ou moins proche. Il existe sans aucun doute d'autres sites moins sensibles dans la commune d'Andernos ou dans celles des communes environnantes, pour l'implantation d'un centre immobilier quel qu'il soit. Dans le même but que l'Association « Défense des Quinconces-Saint Brice » nous avons adressé un courrier, dont le texte suit, aux diverses autorités, leur demandant de soutenir notre action contre un projet préjudiciable à un site remarquable de notre région nord-Bassin.

Voici ce texte :

« Nous savons tous votre attachement au patrimoine naturel et à sa protection, comme l'attention que vous portez au bien-être de nos aînés. C'est à ces deux titres que je sollicite votre intervention.

La municipalité d'Andernos Les Bains se propose d'aliéner un hectare du site naturel des Quinconces pour la construction d'un centre médicalisé privé. Ce centre dont l'intérêt n'est pas contesté pourrait fort bien trouver sa place sur une autre partie du domaine communal d'Andernos, voire de la communauté de communes.

L'Association « Les Amis du Littoral Nord Bassin » créée en 1973, et forte de 350 adhérents, veille avec d'autres associations à la protection de ce site remarquable de 113 hectares, qui s'étend le long du littoral entre Arès et Andernos. C'est l'un des derniers sites naturels du Bassin d'Arcachon où espace maritime et forestier sont en contact.

Depuis 1981, 82 hectares du site sont la propriété du Conservatoire du Littoral, auxquels sont venus s'ajouter 11 hectares. La commune d'Andernos les Bains est propriétaire des 20 hectares restants, qui se trouvent être les plus remarquables, en particulier outre la Pointe des Quinconces, la

chênaie, visée par ce nouveau projet. La municipalité d'Andernos tente régulièrement de porter atteinte à ce site. La Loi Littoral, la pression des associations et des citoyens a réussi à faire avorter les projets de construction d'un port de plaisance, de marinas et condamner par le Tribunal Administratif de Bordeaux la construction de bassins de décantation sur ce même site.

Afin de mettre définitivement l'intégralité du site des « Quinconces-Saint Brice » à l'abri des appétits de construction, le plus sûr, à nos yeux, serait que le Conservatoire du Littoral acquière les hectares qui lui manquent encore et pour cela fasse jouer son droit de préemption sur la partie menacée par ce projet.

Cette opération serait d'autant plus appropriée que le prix proposé par la municipalité à l'opérateur privé est étonnamment bas et assorti de très avantageuses conditions de paiement.

Nous vous demandons de soutenir l'action de notre association contre ce nouveau projet immobilier qui porterait un préjudice irréparable à l'un des plus beaux sites du Bassin d'Arcachon ».

Courrier adressé à Messieurs les Présidents du Conseil Général, Régional, Monsieur le Conseiller Général, Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Députée, le Conservatoire du Littoral, Messieurs les Maires d'Arès, Lège, Andernos, à la presse : Sud-Ouest et la Dépêche du Bassin.

Cinq d'entre eux, à ce jour, ont répondu favorablement à notre appel.

A suivre...

Rappel des courriers concernant la zone UC d'Andernos

En 1994 notre association avait adressé un courrier au Directeur de la DIREN, souhaitant obtenir des renseignements sur les parcelles de la zone inondable de la zone UC (Quinconces) d'Andernos. Courrier resté sans effet. En 1998, notre association renouvelait sa demande auprès de cette administration, sans plus de succès.

Nous venons, le 30 avril dernier, d'adresser la copie de ce document à son successeur, l'informant que nous avons adressé un courrier à ce sujet à Monsieur le Sous-Préfet de la Gironde.

A ce jour, reçu le courrier de M. le Sous-Préfet nous

faisant connaître la saisie des services concernés, demandant un examen approfondi de nos remarques.
F.W.

L'Association « SAUVEGARDE DU SITE NATUREL DES QUINCONCES ST-BRICE » à la recherche de documents susceptibles d'être utiles dans l'action commune que nous comptons mener sur l'implantation d'un centre médicalisé dans la Forêt du Coulin, aux Quinconces, à Andernos, nous a fait parvenir une demande d'accès à ces documents et plans qu'elle savait être en notre possession.

Nous lui avons adressé avec le plus vif plaisir, les renseignements demandés, lui précisant qu'il s'agit d'archives non confidentielles déposées en mairie, qui peuvent être consultées dans les comptes-rendus des conseils municipaux aux dates indiquées.

Courrier des adhérents

« Les Amis du Littoral Arésien, puis Nord-Bassin » ont offert et proposent toujours des causeries pour tous, membres de notre association ou non, amateurs de culture, attirés par les divers sujets annoncés dix mois par an par nos affiches ou dans la presse.

Au fur et à mesure des années, nous avons noté une baisse significative de leur fréquentation, bien que les sujets soient tout aussi intéressants, nos intervenants sympathiques et dont la compétence ne pouvait être mise en doute.

Nous commençons à nous interroger sur la pérennité de ces animations... Allions-nous continuer, abandonner ?

Participer au développement culturel de la communauté des habitants Nord Bassin.

L'un des trois objectifs de notre association.

Notre image de marque, en quelque sorte.

Nous ne pouvions nous renier, et sincèrement nous n'en avons pas envie ! Nous avons donc continué et depuis trois mois, est-ce le hasard ? nous notons, avec satisfaction, un regain d'intérêt pour ces réunions. Votre fidélité nous est un encouragement !».

Françoise Weeber